

21 JUIN 2023

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Sylvain de Nombel élu Président du Conseil d'Administration de CGPA

**Leader de la RC professionnelle des Intermédiaires d'assurance, CGPA est fière d'annoncer l'élection de Sylvain de Nombel en tant que Président du Conseil d'Administration, suite au Conseil tenu à l'issue de l'Assemblée Générale du 14 juin 2023.**



Avec plus de 20 ans d'expérience en tant qu'agent général, Sylvain de Nombel a occupé de nombreuses fonctions au sein des organes de protection sociale de la profession, notamment comme Vice-président de l'association de prévoyance PRAGA et comme Président de la CAVAMAC (2016 à 2023).

Il succède à Xavier Bataille qui assura la présidence du Conseil d'Administration de CGPA de 2015 à 2023.

Son parcours témoigne de sa compréhension approfondie des défis auxquels sont confrontés les professionnels de l'intermédiation.

En prenant la présidence du Conseil d'Administration de CGPA, Sylvain de Nombel s'engage à poursuivre les efforts entrepris en matière d'innovation et d'accompagnement des intermédiaires au mieux de leurs intérêts.



CGPA est une société d'assurance spécialisée dans la Responsabilité Civile Professionnelle et la Garantie Financière des intermédiaires en assurances et en finance. CGPA est actif en France depuis plus de 90 ans et en Europe depuis 11 ans.

Leader sur son marché, CGPA est reconnue par les compagnies, les intermédiaires et les syndicats professionnels comme un acteur essentiel du monde de l'intermédiation de par sa solvabilité et son indépendance. CGPA accompagne chaque jour plus de 13 500 adhérents, soit 95% des agents généraux et plus de la moitié des courtiers français.

En réponse à l'harmonisation croissante des conditions d'exercice de l'intermédiation en Europe, CGPA a lancé en 2012 CGPA Europe, la première société d'assurance européenne entièrement dédiée à la RC pro des intermédiaires d'assurance européens.

**Contact presse :** Alice MAGDELAINE (CGPA) - 01 44 01 09 02 - [alice.magdelaine@cgpa.fr](mailto:alice.magdelaine@cgpa.fr)